

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =  
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e  
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

**Herausgeber:** Schweizerisches Nationalmuseum

**Band:** 43 (1986)

**Heft:** 2

**Artikel:** Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XVIIIe siècle

**Autor:** Amsler, Christophe

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-168783>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XVIIIe siècle

par CHRISTOPHE AMSLER

Il existe des manières de se promener qui sont des manières de jardiner, soit qu'elles requièrent un aménagement préalable du paysage, soit qu'à l'inverse elles contiennent en elles-mêmes le moyen d'ordonner ce paysage, et l'assimiler à un jardin. Au XVIIIe siècle, ce thème de la *promenade* s'oppose, dans sa définition la plus générale, au concept du *voyage* conçu comme l'abstraction d'un déplacement n'engageant guère qu'un départ et une destination, alors qu'il y aurait dans la promenade une réconciliation avec le lieu que l'on parcourt, et un abandon caractéristique du promeneur aux effets de l'environnement. Une histoire qui ferait du jardin le lieu privilégié de la promenade aurait alors pour tâche de consigner les fluctuations au cours du temps des décors qui ont permis cette réconciliation.

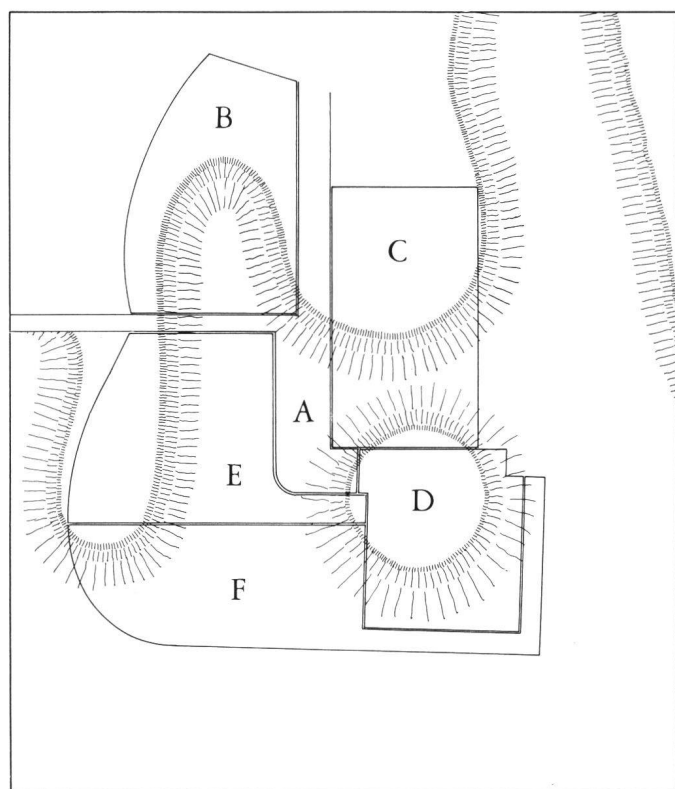


Fig. 1 L'attraction exercée par les fossés sur les premiers jardins: A: l'avenue, B: la basse-cour, C: le jardin potager, D: les cours et terrasses du château, E: le terre-plein supérieur ou promenade, F: le terre-plein inférieur et les basses terrasses.

C'est le point de vue que nous avons adopté dans cet article pour décrire quelques fragments reconstitués des anciens jardins du château de Prangins. Entreprise au début du XVIIIe siècle par Louis Guiguer (baron de Prangins de 1723 à 1747), la construction de ces jardins présente, notamment avec Jean-Georges Guiguer (1747-1770) et Louis-François Guiguer (1770-1786), des développements qui nous paraissent s'expliquer dans une large mesure par l'évolution du goût et des programmes ambulatoires.

## *Louis Guiguer: une formulation ménagère*

En automne 1723 donc, le banquier Louis Guiguer acquiert la terre de Prangins «barrée et saisie au détriment de Jean Rieux»<sup>1</sup>, et dès 1732, fait bâtir «à la moderne»<sup>2</sup> le château actuel «au même lieu et place où existait l'ancien».<sup>3</sup> Il y a dans cette superposition d'un programme moderne à l'ancienneté d'un lieu, les termes d'une incompatibilité qui impliquera très vite que la reconstruction du château soit étendue à la reconstruction du site. A ce goût nouveau qui associe la «parure des maisons de campagne»<sup>4</sup> que sont les jardins à une planification des alentours, l'antiquité d'une situation escarpée «tellement qu'on la voit de fort loin, surtout de dessus le lac»<sup>5</sup>, devait paraître extrême, en effet. Cette déroboade des alentours, caractéristique d'une implantation médiévale, mais tombée en désuétude, va susciter un intense effort de correction: une «quête du plat», l'abandon systématique du concave et de l'inégal pour la forme plane et praticable. La fonction dominante des premiers jardins de Prangins sera de rompre l'isolement du château. Cela est si vrai, que toutes les surfaces où ils se développeront, quelles que soient par ailleurs leurs affectations particulières, proviendront exclusivement du comblement des anciens fossés (figure 1).

La refonte de cette topographie héritée, par la mise en œuvre d'un important programme de terrassements, s'étend à Prangins sur près de quarante ans, fragmentant dans le temps la réalisation des jardins. Si nous soulignons ici cette durée particulièrement longue, c'est qu'elle permet aujourd'hui de reconnaître dans l'apparition successive des différents aménagements un ordre de priorité qui dévoile toute une hiérarchie dans le programme fonctionnel d'un jardin vaudois de la première partie du XVIIIe siècle.

La forme initiale des jardins de Prangins, celle qui, chronologiquement, coïncide avec la reconstruction même du

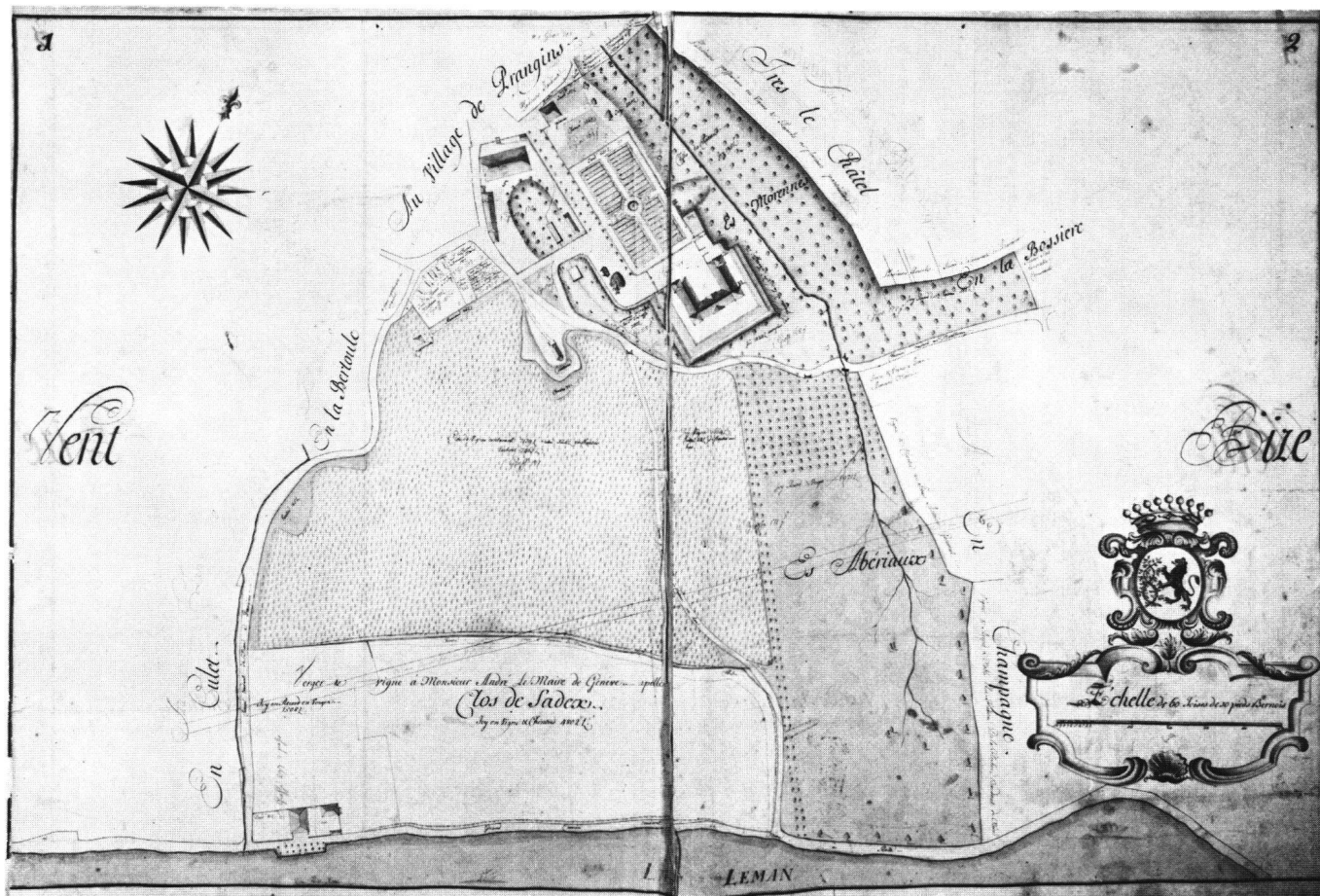


Fig. 2 Les jardins de Louis Guiguer en 1743. Les quinconces d'arbres que l'on voit dans le ravin du Layaz («Es Moreennes») ainsi que dans la partie supérieure du champ des Abériaux représentent conventionnellement des vergers, sans qu'il soit possible d'en déduire la plantation réelle des arbres. Il semble d'autre part que l'allée qui relie le château au lac, telle qu'elle apparaît ici, soit toujours restée à l'état de projet. «Plans généraux, réguliers et géométriques des territoires de Prangins, Bénex et Promenthoux, levés ... par Le Coultre comiss.», aux archives communales de Prangins.

château, nous est bien connue. Une représentation, dessinée en 1743 par le commissaire Le Coultre pour Louis Guiguer (figure 2), permet d'en reconstituer le programme avec précision. Les jardins, pour l'essentiel, se limitaient à trois pièces:

- 1: une grande avenue plantée, reliant, à travers les anciens fossés, les cours du château au village. Dans un élargissement de la partie sud et près d'une fontaine, un banc permettait, à l'ombre d'un vieil arbre, d'user de l'avenue comme d'une terrasse. De part et d'autre de cette avenue étaient localisés:
- 2: à l'ouest, une grande ferme de plan concentré, principale construction d'une basse-cour comprenant en outre «une bergerie à moutons, des couverts et remises, ... des poulaillers, avec des étables à pourceaux, cour et fontaine, basse-cour, étang et autres aisances».<sup>3</sup>
- 3: à l'est, «le grand jardin potager, fermé de murailles»<sup>3</sup>, coupé en quatre carrés par deux allées centrées sur un

bassin, et dont l'exécution parfaitement régulière s'est faite sur le comblement des fossés nord du château. Une implantation légèrement décalée par rapport à la basse-cour a permis, au-delà de l'avenue et d'une vallée, d'associer au potager dans une perspective traversière la tour carrée du pigeonnier.

Les priorités largement utilitaires d'un tel programme (accès - basse-cour - potager) sont intéressantes en ce qu'elles rendent compte d'une tendance vernaculaire plus générale à restreindre chez nous le jardinage à sa composante ménagère, penchant que semble attester dans le glossaire vaudois du XVIIIe siècle l'assimilation du jardin de plaisance à un «vol de chapon». Cette réduction au profitable, soit-dit en passant, est à l'origine d'un développement tout-à-fait remarquable du potager suisse qui, comme pièce principale et souvent unique du jardin, donne lieu à des combinaisons inédites entre le souci de rentabilité et une série d'embellissements que l'étranger réserve à ses jardins de propreté (figure 3).

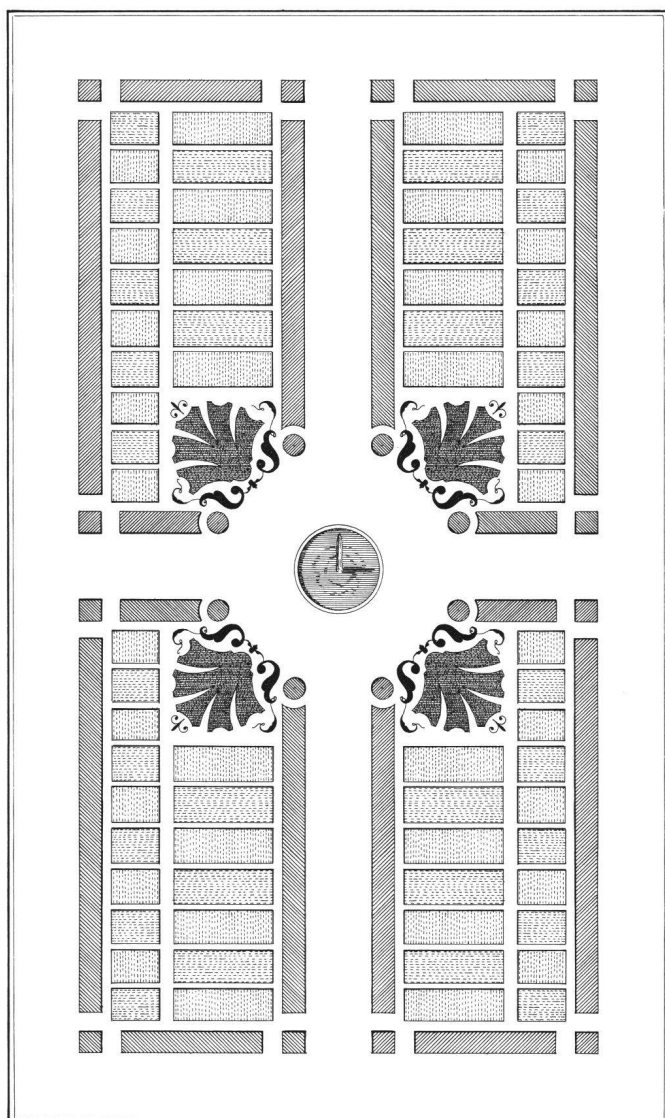


Fig. 3 Potager et broderies: les planches devenues irrégulières par l'empiètement de l'allée entourant le bassin, ont été remplacées par quatre coquilles et des broderies qui ensemble forment au milieu du potager un parterre carré.

Qu'un triplet comme celui de Prangins soit donc, et c'est là tout son intérêt, «à la mode du pays»<sup>7</sup>, étranger en particulier à la définition française du jardin de plaisance, cela ne fait aucun doute. Le fait est clairement confirmé par les appréciations de Voltaire qui en mars 1755 «souhaite toujours au château de Prangins un jardin» que l'architecte a «oublié de faire».<sup>7</sup>

L'année suivante, Jean-Georges Guiguer, qui vient probablement de s'établir à Prangins, entreprend des démarches en vue de compléter ce premier aménagement, et pour peu que l'apparition d'une pièce nouvelle traduise la correction d'une imperfection, il ne manquait à son triplet qu'une «promenade» pour devenir un jardin.

Diverses sources d'archives permettent de lier chronologiquement la construction de la promenade de Jean-Georges à l'édification de la nouvelle église de Prangins. Conception et réalisation s'échelonnaient ainsi entre les années 1750 et 1760. Le lieu précis et le principe de l'intervention semblent avoir été déterminés dès l'été 1756<sup>8</sup>: aux termes d'un accord avec la commune de Prangins, Jean-Georges reçoit la libre disposition de tout le vallon bordant l'élargissement sud de l'avenue et décide d'y surimposer une vaste salle verte, horizontale et plantée d'un quinconce de tilleuls (figure 4). Le choix d'un lieu particulièrement inadéquat dans son relief, le caractère imaginaire que ce choix confère au projet, sont tout-à-fait symptomatiques de cet effort de rénovation d'un lieu médiéval qui, depuis le début, focalise l'attention des barons Guiguer. Par son implantation, la promenade de Prangins manifeste qu'elle est d'abord saisie comme une occasion de réglage d'un secteur irrégulier. Trente ans après le potager de Louis, la promenade de Jean-Georges naîtra de l'effacement d'une seconde vallée.

Le terme «promenade» renvoie donc ici à la fabrication d'un lieu, et marque que la pratique de la promenade n'est pas associée constitutivement à un cadre géographique, mais qu'au delà du pittoresque, elle peut se confondre avec la construction d'une forme spécifique et indifférente au substrat géographique qui la porte. Le comblement d'une vallée et la création d'une plantation géométrique révèlent une attitude qui ne connaît de décors propres à la promenade que produits, et issus d'une opération formelle sur une géographie qui à cet égard est amorphe. La condition première pour que la topographie naturelle soit prise en compte par le jardinage, il convient de le rappeler ici, est que cette topographie soit lue comme une forme. Cette condition présuppose au XVIII<sup>e</sup> siècle l'apparition de morphologies nouvelles, celle de Whately par exemple, ou celle de Morel<sup>9</sup>, pour lesquelles les propriétés figurales ne sont plus réservées aux seuls objets façonnés par l'homme, mais peuvent aussi, par surimpression mentale, être attribuées à un substrat matériel préexistant. La conception théorique qui fait de l'environnement naturel le modèle par excellence du jardin est avant tout l'effet d'une vision géo-morphologique qui, en découvrant dans les scènes de la nature une «infinie variété» formelle (Whately, Gilpin), confèrera au paysage une dimension esthétique.

A défaut de quoi, on comprend qu'un souci de contiguïté ait conduit Jean-Georges Guiguer, malgré les remuements de terre, à juxtaposer sa promenade aux autres pièces du jardin: tout hiatus eût impliqué, en effet, qu'un petit «voyage» soit fait pour aller se «promener».

#### Louis-François: des promenades constitutives

L'arrivée, en 1770, de Louis-François à la baronnie, marque dans l'évolution formelle des jardins de Prangins une rupture, et l'abandon du remaniement des environs du

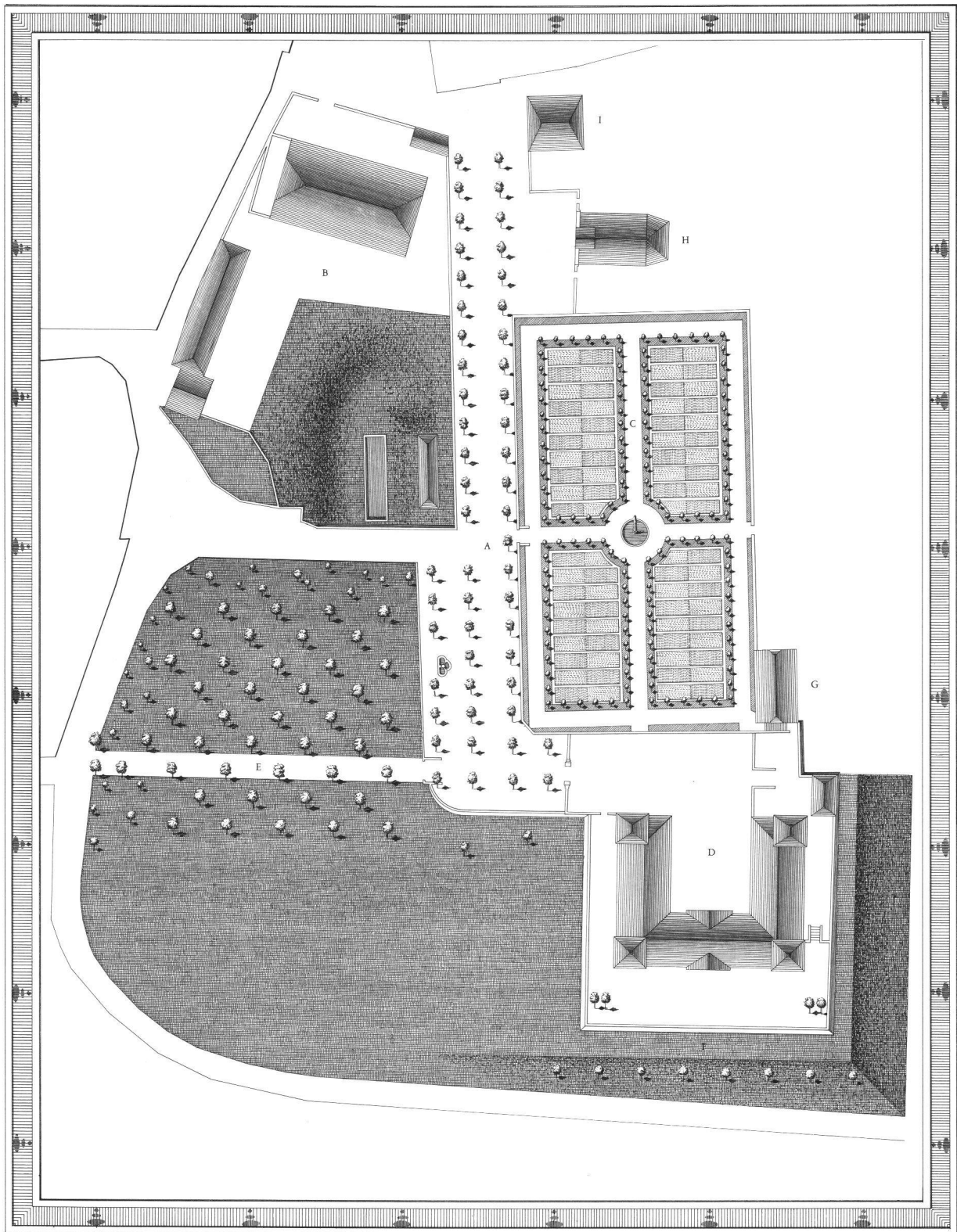


Fig. 4 Les jardins de Jean-Georges Guiguer entre 1760 et 1770. A: l'avenue, B: la basse-cour, C: le jardin potager, D: le château, ses cours et terrasses, E: la promenade, F: la basse-terrasse, G: la serre du potager, H: la nouvelle église de Prangins, I: la laiterie. La nouvelle promenade jouxte l'élargissement de la grande avenue, complétée en cet endroit par une contre-allée. Jean-Georges poursuit ainsi une disposition alterne des pièces le long de l'avenue (basse-cour – potager – promenade – château) dont la perspective rectiligne s'affirme comme le grand espace unificateur des jardins. La ligne d'arbres fruitiers qui passe par le milieu du talus de la basse terrasse a été planté par Mathilde Guiguer en 1786.

château qui avait jusqu'alors occupé Louis et Jean-Georges. Un comportement nouveau apparaît avec Louis-François, plus gestionnaire que transformateur du paysage, une attitude d'interprète, trouvant dans ce que la beauté naturelle d'un lieu «laisse désirer»<sup>10</sup>, la loi d'un aménagement de surface. Reconnaître, pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, un rôle inspirateur au relief naturel, rend théoriquement indéfinie l'extension potentielle d'un jardin, tous les traités contemporains l'ont dit. De fait, les interventions de Louis-François entre 1770 et 1786 s'éloignent progressivement des alentours du château et s'éparpillent dans toute la campagne.

Pour retrouver le fil de cette dispersion dans un paysage qui s'est considérablement transformé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la façon la plus simple de procéder, nous a-t-il semblé, était d'étudier les parcours de Louis-François à l'intérieur de ses terres. Le thème de la promenade, dans son second volet, apparaît bien ici comme le moyen le plus adéquat de retrouver la piste d'éléments disséminés, et de recomposer cette filière abstraite qui autrefois les reliait les uns aux autres. En ceci d'ailleurs, nous ne faisons que répéter un vieil usage de la promenade conçue, nous le verrons, comme l'une des principales pratiques organisatrices du paysage.

Une lecture du fameux «Journal» que Louis-François a tenu durant les seize années de son baronnage, permet de recenser entre 400 et 500 déplacements qui associés chacun à un but particulier et localisés sur une carte dessinent une image différenciée de la campagne, et révèlent un certain

nombre de lieux plus systématiquement visités que le reste du domaine. La dispersion est donc sélective, elle s'organise autour d'une série de pôles privilégiés. Lorsque dans un second temps, on répartit l'ensemble des déplacements en deux classes, distinguées du reste dans le «Journal», groupant d'une part les «tournées de possesseur», de l'autre les promenades d'agrément «simples et sans objet», deux nouvelles cartes apparaissent représentant l'une la face administrative du paysage, l'autre la physionomie d'un jardin de plaisir. Une comparaison de ces trois cartes montre qu'à chaque fois une même distribution est obtenue, et qu'une structure multipolaire identique est reproduite trois fois. A vrai dire cette superposition des lieux de délasserment aux lieux de la gestion agricole, n'est pas inattendue dans un contexte où «le mélange de la culture économique avec celle de la décoration est un des changements nouveaux les plus importants» (Whately). Elle nous justifiera ici de porter l'étendue des jardins de Prangins à l'ensemble du domaine propre des barons.

Les cartes de la figure 5 présentent donc, à l'intérieur d'un tel périmètre élargi, les principaux foyers qui dès 1770 partagent l'activité de Louis-François. Nous en avons compté sept :

- 1: la «place octogone de l'étoile» (1771-1772), greffée sur le tracé rectiligne du «nouveau grand chemin» (établi en 1764)
- 2: le «bois de pin», avec son «enclos de lapins» (1772) et sa «place aux trois chaises» (complétée en 1778)
- 3: la «pièce des cerisiers» (1773-1774), plantée en quinconce sur une terrasse dominant le lac

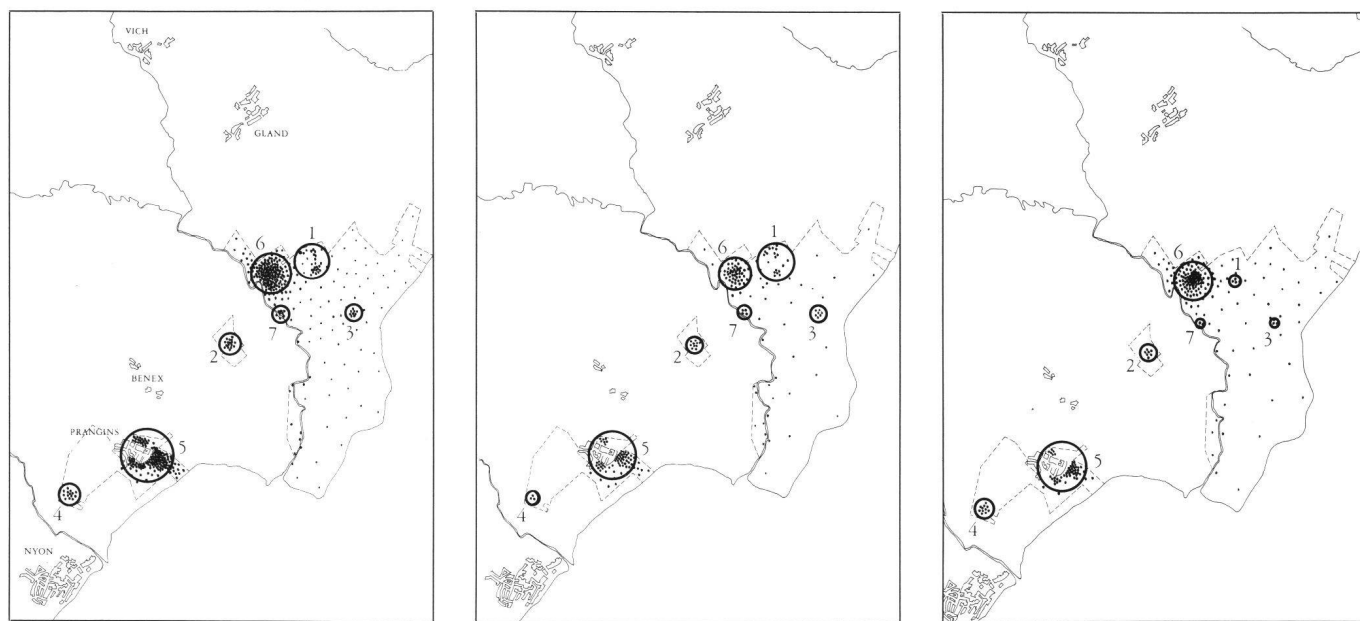


Fig. 5 Les lieux visités par Louis-François dans son domaine, entre les années 1770 et 1786. Chaque déplacement mentionné dans le «Journal» correspond à un point. Toutes les mentions insuffisamment précises, comme «promené au bois», etc., ont été réparties uniformément à l'intérieur du tenant concerné. La carte A représente l'ensemble des déplacements de Louis-François, alors que sur les cartes B et C n'ont été reportées respectivement que les courses «administratives» et les promenades de «plaisir».

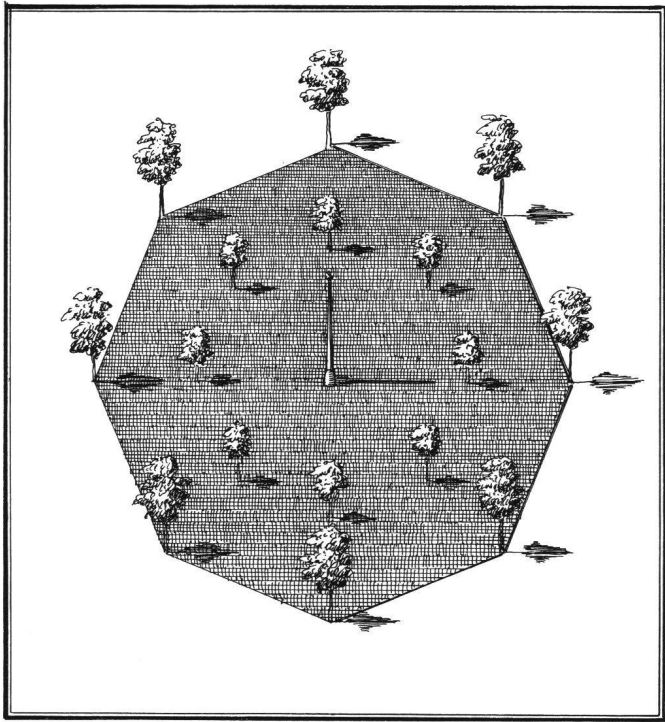


Fig. 6 Le double octogone couronnant le sommet de la colline du champ Trembley, tel qu'il est décrit par Mathilde Guiguer dans le «Journal».

- 4: le «double octogone» du champ Trembley (1778)
- 5: les alentours du château, auxquels Louis-François ajoute le «pré des Abériaux» et la «vigne du Clos»
- 6: la «métairie des Avoullions» (dès 1779) et le «bosquet des Driades» (1786)
- 7: enfin et régulièrement depuis 1770, le «pont de pierre» sur la Promenthouse, à l'entrée du grand bois (Fig. 8).<sup>11</sup>

Une observation attentive retrouvera en presque chacun des pôles la conjonction de données topographiques, économiques et décoratives. La colline de Trembley en est un parfait exemple. En été 1772, les flancs de la colline font tout d'abord l'objet d'une vaste réorganisation agricole, une «espèce de modèle pour toute la pièce». Cette forme prototype combinait en un plan complexe, un dispositif de haies, de lignes de pommiers et poiriers, et de bordures «cultivées par parties en différentes productions», l'ensemble entourant un champ principal «moitié en seigle, moitié en froment, sans mélange». <sup>12</sup> Puis, cinq ans plus tard, en automne 1777, la colline de Trembley est rebaptisée «champ de Bellevue». <sup>13</sup> Elle reçoit alors – automne 1778 – une «décoration de plus» <sup>14</sup> sous la forme de deux octogones concentriques, l'un de noyers, l'autre d'amandiers, entourant un mât fiché au point culminant de la colline «d'où la vue s'étend sur tout le pays» (figure 6).

Il y a dans cet emploi de la décoration comme simple commentaire à un point remarquable de la géographie, joint

ici à un spécimen idéal d'aménagement agronomique, une illustration parfaite du paysagisme de Louis-François.

### *Les jardins de Louis-François dans la classification de Hirschfeld*

Tant par leur contenu que par leur ordonnance dispersée, les jardins de Louis-François évoquent une manière minimale de jardiner dont les caractéristiques singulières ont été fixées par plusieurs auteurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. C.C.L. Hirschfeld notamment, regroupe en une classe particulière les jardins constitués d'«embellissements champêtres de quelques parties isolées d'une maison de campagne» dont le parallélisme avec Prangins mérite ici d'être brièvement développé.

Dans la classification générale que propose Hirschfeld, ce type de jardin occupe la huitième classe, et se particularise par une restriction de l'art du jardinage à un art de la promenade définie comme mise en scène du paysage campagnard. La manière de parcourir devient une manière de composer, la façon de lire une façon de bâtir et de transformer le paysage sans être entraîné aux dépenses d'une intervention matérielle. La formation du jardin s'inverse en une formalisation de la promenade qui en retour projette son ordre sur

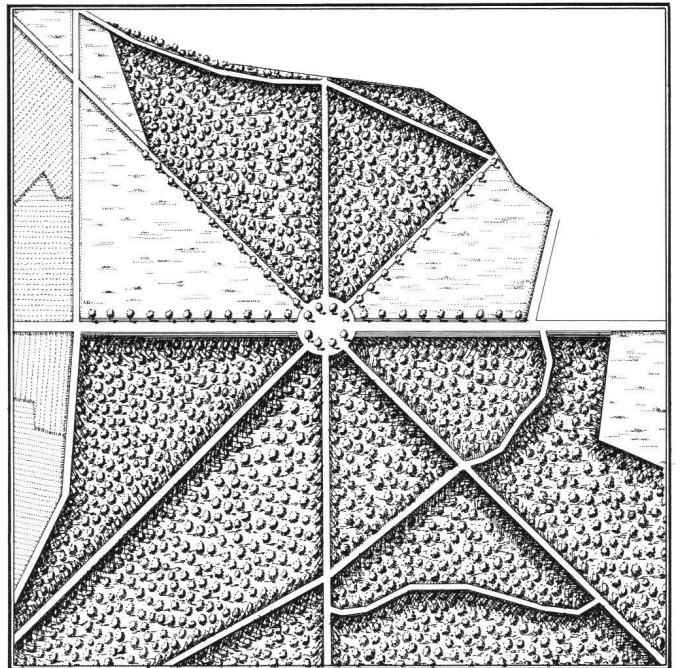


Fig. 7 La place octogone de l'étoile du grand bois de Prangins. Le promeneur devait trouver à l'extrémité de chacun des rayons une surprise: soit à partir du haut et vers la droite 1: le premier «ah! ah!», 2: le second «ah! ah!», 3: le «grand chemin» pour Rolle, 4: inconnue, 5: le «quinconce des cerisiers», 6: la «grand'pièce» de champ, 7: le «grand chemin» pour Nyon et le «pont de pierre» sur la Promenthouse, 8: la «métairie» des Avoullions.

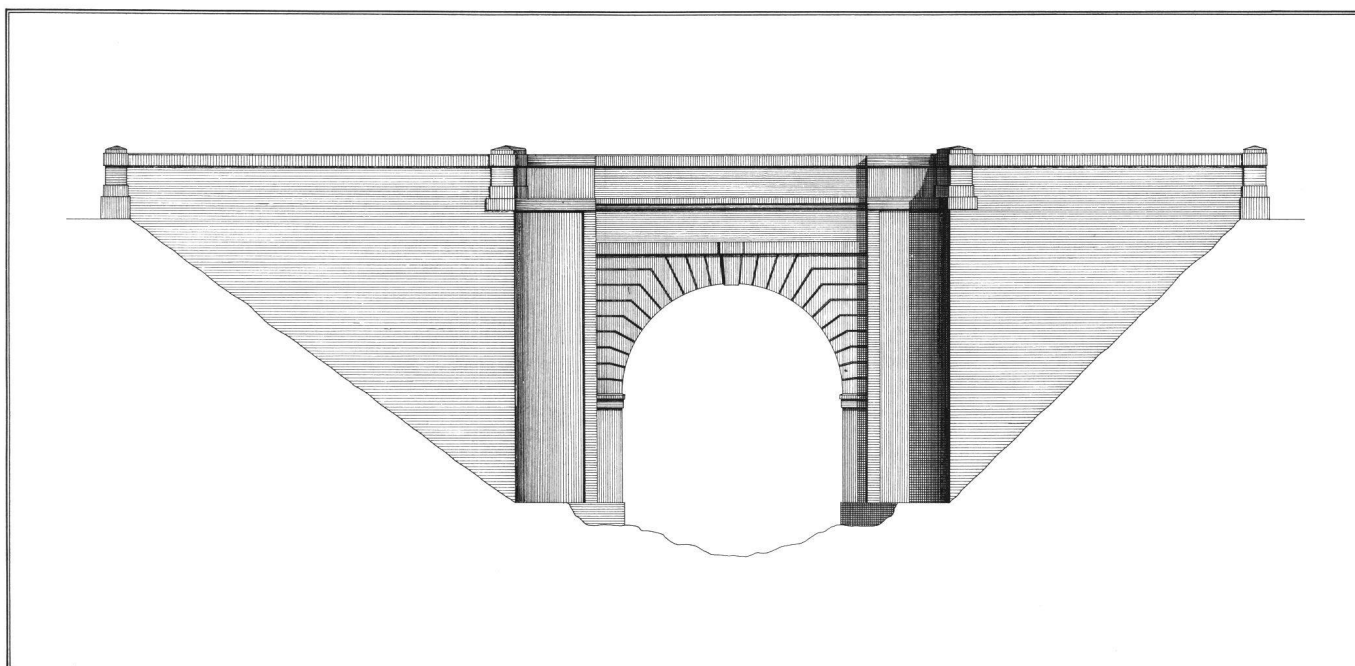


Fig. 8 Le «pont de pierre» sur la Promenthouse, à l'entrée du grand bois de Louis-François, a été détruit lors d'une correction récente du tracé du «grand chemin». Il existe par contre sur ce même «grand chemin» (actuelle route cantonale) un pont sur la Dullive, remontant directement à l'établissement de la route par la république de Berne en 1764. Ce pont marquait autrefois l'entrée de la baronnie de Prangins.

les lieux traversés: c'est une théorie de la «promenade bocagère» qui construit le bocage, tout comme les champs se muent en jardin par la magie d'une «promenade champêtre» parfaitement réglée. Hirschfeld est à notre connaissance le premier auteur à avoir esquissé et reconnu dans un code de la promenade une manière effective de jardiner.<sup>15</sup>

Par conséquent tout propriétaire d'un «bien de campagne» possède du même coup les rudiments d'un jardin de la huitième espèce, et par définition, la terre de Prangins ne peut faire exception. Tout l'enjeu réside dans la façon d'interpréter ce donné commun, et à cet égard la similitude qui existe entre Louis-François et Hirschfeld traduit une maîtrise de l'interprétation. Hirschfeld énonce d'une part en effet une liste d'objets «champêtres» propres à ce huitième type de jardin dont les termes (la «métairie», le «grand chemin», le «village», les «ponts et portes champêtres», les «champs», les «vignes», et une réserve de gibier) recourent de façon exacte les pôles distingués par Louis-François à Prangins (la «métairie des Avoullions», le «nouveau grand chemin», le «pont sur la Promenthouse», le «champ Trembley», la «vigne du Clos», enfin, pourquoi pas, l'«enclos des lapins»).

Mais d'autre part, il est possible, inversement, de reconstituer à la lecture du «Journal» toute une série d'enchaînement typiques dans la visite des lieux que nous venons d'énumérer, et de dresser ainsi un répertoire des cheminements familiers de Louis-François: «promené jusqu'au pont puis retour par les Avoullions», «promenade au bois ... revenu à pied par le bord du lac et la terrasse du port», etc.

De plus, il est possible d'associer à ce groupe de trajets tout un nuancier dans la façon de les effectuer: on distingue en effet chez Louis-François, entre une «tourné de possesseur» et une «promenade campagnarde», ou entre une «promenade toute rapprochée» et une «équipée», toute une gamme intermédiaire dans la manière de parcourir la terre. Nous trouvons assurément dans cet ensemble de séquences, conjugué aux différents caractères de la promenade, une illustration de cette structure invisible du paysage à laquelle fait allusion Hirschfeld.

L'emprunt d'éléments au donné rural, et leur organisation par une pratique systématique de la promenade, n'est donc pas arbitraire, mais découle au contraire d'une conduite académique et d'un corps théorique de règles. En ce sens la campagne de Prangins est bien un jardin, un environnement reconstruit, dans lequel, simplement, «la fleur rouge et l'herbe verte» d'un champ d'esparcette se substituent, en homologues parfaits, aux «compartiments bordés de buis».<sup>16</sup>

L'idée ici, naturellement, n'est pas de ramener le jardinage de Louis-François à une transfiguration purement immatérielle du paysage, ou réduite à un simple choix d'itinéraires et de points de vue spectaculaires. Les aménagements successifs de Trembley montrent que là où cela a été possible, Louis-François est toujours intervenu concrètement. Par ailleurs, nous sommes en train de reconstituer la place octogone de l'étoile (figure 7) qui, avec ses champs triangulaires, ses allées droites et sa fonction distributrice du bois, résume bien le rôle organisateur que Louis-François prête à la forme construite. Ce que nous voulons dire, c'est qu'il y a



dans le morcellement du domaine de Prangins un obstacle à ce rassemblement par la forme qui implique l'usage complémentaire, unificateur et, de surcroît, parfaitement codifié de la promenade: les incessants déplacements de Louis-François d'un tenant à l'autre de sa campagne constituent à l'évidence l'armature la plus générale, la plus secrète aussi, des jardins de Prangins entre 1770 et 1786.

### *Un souhait*

Nous avons défini le jardin comme l'espace de la promenade, puis constaté une diversité dans la façon de concevoir et de formaliser cet espace spécifique. Nous voudrions conclure par un souhait.

Par delà leurs particularités, et cela est donc vrai aussi bien pour Louis-François que pour Louis et Jean-Georges, les

trois barons de Prangins se sont rejoints dans le souci de donner à leurs jardins une assiette concrète et une configuration matérielle, pensant sans doute avec Whately, que l'objet réel a toujours «produit de bien plus grands effets que nous ne pouvons l'imaginer d'après la spéculation». Les interventions qui accompagneront l'installation prochaine du Musée national à Prangins ouvrent à ce propos une grande perspective: les conditions semblent réunies pour que, dans la plus pure tradition «guiguerienne», le parti de restitution formelle adopté dans la restauration des bâtiments soit, une fois encore, étendu aux alentours du château. Réapparaîtrait alors une portion de paysage, altérée aujourd'hui dans sa structure de jardin, mais qui autrefois provoquait chez Louis-François «de grandes exclamations» et une «joie» que le futur musée et l'exposition permanente sur l'histoire du jardin devraient être impatients de faire partager à nouveau.

### NOTES

- 1 Cour baillivale de Nyon: compte-rendu de la session du 21 octobre 1723 (Archives cantonales vaudoises).
- 2 Abraham Ruchat, «Les délices de la Suisse», Leyden, 1714: «Le château de Prangins est fait à l'antique» (t. I, p. 217). Édition de 1763, mise à jour: «Le château de Prangins est aujourd'hui très beau, bâti à la moderne, et meublé magnifiquement.»
- 3 Description des «fonds qui composent la principale partie du domaine utile rière Prangins, Bénex et Promenthoux», manuscrit anonyme, XVIIIe siècle (Archives cantonales vaudoises).
- 4 Louis-François et Mathilde Guiguer, «Journal»; 7-28 mai 1773. Nous voudrions remercier ici les familles héritières des Guiguer, de nous avoir permis la consultation de ce manuscrit, qui constitue, non seulement sur les jardins de Prangins, mais sur toute la vie campagnarde du XVIIIe siècle, un document inestimable.
- 5 Abraham Ruchat, «Les délices de la Suisse», Leyden, 1714, t. I, p. 217.
- 6 «On appelle jardins de plaisance ou de propreté, ceux qu'on a soin d'entretenir proprement, et dans lesquels on recherche principalement la régularité, l'arrangement, et ce qui peut flatter davantage la vue ... Les jardins de propreté, sans contredit, sont les plus beaux de tous ... et feront plus d'honneur à un particulier que tous les plus beaux fruitiers et potagers, qui font connaître que le maître songe plus au profit qu'à toute autre chose ... et qui, quelque beaux qu'ils puissent être, sont toujours placés dans des lieux écartés, et séparés des autres jardins», Antoine-Joseph Dézallier d'Argenville, «La théorie et la pratique du jardinage», éd. de 1747. p. 2-4.
- 7 Voltaire, «Correspondance», éd. Besterman, Paris, 1978, Bibliothèque de la Pléiade: lettre à la comtesse Bentinck, 25 février 1755 (t. IV, p. 393); lettre à M.-E. de Ribaupierre, 5 mars 1755 (id., p. 400); lettre à N.-C. Thieriot, 24 mars 1755 (id., p. 408).
- 8 «Extraits du livre du conseil de la Communauté de Prangins», séance du 31 juillet 1756: «... le dit Noble et Généreux Seigneur (s-e Jean-Georges Guiguer) pourra disposer de la place où est le vieux temple, de même que du cimetière et des environs soit qu'il veuille en transporter les terres, soit qu'il veuille y faire des plantations ...» (Archives communales de Prangins).
- 9 Nous pensons à la théorie génétique des formes naturelles chez Jean-Marie Morel («Théorie des jardins», Paris, 1777, ch. VII, p.88-104), ou encore à la classification des terrains

- naturels selon leurs propriétés perspectives chez Thomas Whately («L'art de former les jardins modernes», éd. de Paris, 1771, ch. II-IX, p. 4-26). On trouve en particulier chez Whately une apologie de la forme concave. En matière de terrains, dit-il, les «formes convexes et concaves ont des variétés plus nombreuses et plus étendues que les formes planes ... Dans un sol bien exposé, la forme concave doit ordinairement dominer: quoiqu'enfermée dans la même enceinte, elle présente plus de surface que la forme convexe; tous les côtés de celle-ci ne peuvent se voir en même temps, à un très petit nombre de situations près; au lieu qu'il n'y a que très peu de positions où quelques parties d'un renforcement soient cachées» (pp. 4-9). Dans cette optique, le remplacement à Prangins d'une concavité naturelle par une surface plane correspond donc à un appauvrissement. Les scènes naturelles sont privilégiées chez Whately en ce qu'elles possèdent une «variété» morphologique qui semble hors de portée des jardins réguliers. Elle permet à tout «observateur exact de voir dans chaque *forme* (souligné par Whately), quantité de différences qui la distinguent de toute autre ... Cette variété, toujours agréable par elle-même, est l'ornement principal ... c'est elle qui anime tout ... Il est donc très rare qu'un terrain soit beau ou naturel sans variété» (pp. 19-20). Ces citations marquent bien la corrélation qui existe entre les «terribles préjugés» de Whately contre les simplifications du jardin symétrique, et l'observation, dans le paysage naturel, d'une richesse formelle inépuisable.
- 10 Louis-François et Mathilde Guiguer, «Journal»: 16 avril 1771.
- 11 A cette liste s'ajoute une série de foyers secondaires – par exemple dans le grand bois de Prangins: une «place des cinq chemins», la «grand'pièce» extirpée à l'embouchure de la Promenthouse, le «chalet du berger», peut-être aussi une «salle de danse», etc. – mais dont la localisation reste encore imprécise, et qui ne participent qu'épisodiquement au programme des promenades de Louis-François et de sa famille.
- 12 Louis-François et Mathilde Guiguer, «Journal»: 5 août 1772.
- 13 Id.: 27 octobre 1777.
- 14 Id.: 15-17 octobre 1778.
- 15 Christian Cay Lorenz Hirschfeld, «Théorie de l'art des jardins», Leipzig, 1779-1785, t. IV, pp. 31-32 et t. V, pp.136-224.
- 16 Louis-François et Mathilde Guiguer, «Journal»: 30-31 mars 1778.

## ZUSAMMENFASSUNG

Der Beitrag gibt eine Vorstellung des früheren Zustands der Gartenanlage von Schloss Prangins und deren Veränderungen von 1723 bis 1786. Drei Etappen werden dabei unterschieden. In einer ersten Phase (1723-47) besitzt die Gartenanlage vornehmlich utilitaristischen Charakter, so durch die Zugänge zum Schloss, durch einen Küchengarten und einen Hühnerhof. In einer zweiten Phase zeichnet sich eine neue Funktion der Anlage ab; sie dient nunmehr als Promenade. Ein breiter Spazierweg wird der vom Nützlichkeitsprinzip bestimmten Anlage der Anfangszeit hinzugefügt. Zuletzt, von 1770 an, findet eine Ausdehnung der Anlage über die ganze Gemarkung von Prangins statt, indem die Promenade systematisch erweitert wird und zwar in Ausnützung der natürlichen Gegebenheiten der Landschaft.

## RÉSUMÉ

L'article présente une reconstitution des jardins du château de Prangins et résume leur développement entre 1723 et 1786. Trois étapes sont distinguées: une première phase (1723-1747), essentiellement ménagère, caractérisée par la construction des accès au château, d'un potager et d'une basse-cour; une deuxième période (1747-1770), marquée par l'émergence d'une fonction nouvelle, la promenade. Un vaste mail est ajouté alors au noyau utilitaire du début; enfin, dès 1770, une extension progressive des jardins à toute la campagne de Prangins a eu lieu, par le biais d'une pratique systématique de la promenade, conçue comme mise en scène du paysage naturel.

## RIASSUNTO

L'articolo presenta una ricostituzione dei giardini del castello di Prangins ed i loro mutamenti dal 1723 al 1786. Vengono distinte tre tappe: durante una prima fase (1723-1747) i giardini hanno un carattere soprattutto utilitario, così per gli accessi al castello attraverso un orto ed un pollaio; un secondo periodo (1747-1770) si delinea una nuova funzione del parco, serve ormai come passeggio. Un largo sentiero viene aggiunto al nucleo creato nel primo periodo a soli scopi utilitari; infine, dal 1770, avviene una estensione dei giardini su tutto il territorio comunale di Prangins coll'ampliamento sistematico del passeggio, e cioè con l'utilizzazione del scenario naturale del paesaggio.

## SUMMARY

The article gives an idea of the former states of the Gardens around the Castle of Prangins and their alterations from 1723 to 1786, wherein three stages can be distinguished. During the first stage the gardens had an utilitarian objective, so by the accesses to the castle, by a kitchen-garden and a poultry-yard. The second stage is characterised as promenade. A broad walk is added to the first utilitarian laying-out of the gardens. At least, from 1770 onwards, the gardens expanded to the whole boundary of Prangins. The promenades were widened systematically by using the full advantage of the natural landscape.

## PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1, 3-8: Christophe Amsler, Lausanne.  
Fig. 2: Archives communales de Prangins.